

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 12/09/2024 - 5632 - 2014 B 00005 - 799 274 881 - 2 M

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>635 Avenue René Beth</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>7 9 9 2 7 4 8 8 1 0 0 0 1 7</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122023</b>						
		N-1 <b>31122022</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement * CX		CC				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	3 762	AC	3 762			
		Fonds commercial (1) AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN		AC				
		Constructions AP	14 486	AC	7 019	7 467	8 916	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	38 263	AS	18 798	19 465	23 730	
		Autres immobilisations corporelles AT	190 730	AU	110 329	80 401	94 760	
		Immobilisations en cours AV	6 282	AW		6 282	6 282	
		Avances et acomptes AX		AY				
		<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
			Autres participations CU		CV			
Créances rattachées à des participations BB			BC					
Autres titres immobilisés BD			BE					
Prêts BF			BG					
Autres immobilisations financières * BH	21 000	BI		21 000	21 000			
<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>274 523</b>	<b>BK</b>	<b>139 908</b>	<b>134 615</b>	<b>154 688</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements BL		BM				
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR		BS				
		Marchandises BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW					
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) * BX	325 672	BY		325 672	321 613	
		Autres créances (3) BZ	40 336	CA		40 336	30 477	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE				
Disponibilités CF		211 404	CG		211 404	267 554		
Charges constatées d'avance (3) * CH		2 525	CI		2 525	2 272		
<b>TOTAL (III)</b> CJ		<b>579 937</b>	<b>CK</b>	<b>579 937</b>	<b>621 916</b>			
<b>Comptes de régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN							
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b> CC	<b>854 460</b>	<b>1A</b>	<b>139 908</b>	<b>714 552</b>	<b>776 604</b>		
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	21 000	(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2M</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....10 000..... )	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	507 292	489 759
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(41 374)	47 534
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>476 918</b>	<b>548 292</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	4 702	15 791
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 810	52 551
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 122	157 876
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		2 093
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>237 634</b>	<b>228 311</b>	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>714 552</b>	<b>776 604</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	237 634	228 311	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise **SAS 2M**

Néant  \*

(Ne pas reporter le montant des centimes) \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2					
								3					
								4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>				KD	3 762	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Com posants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Com posants	M1		KM	14 486	KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Com - posants	M2		KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Com - posants	M3		KS	35 334	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	111 457	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	33 692	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	33 794	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH	6 282	LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	<b>TOTAL III</b>						LN	235 046	LO		LP		
										14 715			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	21 000	1U		1V			
	<b>TOTAL IV</b>					LQ	21 000	LR		LS			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>						ØG	259 808	ØH		ØJ			
										14 715			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
						2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	3 762	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	14 486	MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am des constructions					IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	38 263	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	115 457	MO
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	33 692	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	41 581	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	6 282	NB
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF
	<b>TOTAL III</b>						IY		NG		NH	249 761	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	21 000	2G	
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ		NK	21 000	2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>						I4		ØK		ØL	274 523	ØM	

Désignation de l'entreprise : **SAS 2M** Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 762	PF		PG		PH	3 762
<b>TOTAL I</b>		RK	<b>3 762</b>	RM		RN		RO	<b>3 762</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	5 570	PS	1 449	PT		PU	7 019
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	11 604	QA	7 194	QB		QC	18 798
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	48 363	QE	11 197	QF		QG	59 560
	Matériel de transport	QH	15 023	QI	7 402	QJ		QK	22 425
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 798	QM	7 546	QN		QO	28 345
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	<b>101 358</b>	QV	<b>34 788</b>	QW		QX	<b>136 146</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>105 120</b>	ØP	<b>34 788</b>	ØQ		ØR	<b>139 908</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	RW	RX	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	SE	SF	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q0	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T0	T1	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
<b>TOTAL III</b>										
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ			
Total général non ventilé (NS + NT + NU)										
Total général non ventilé (NW - NY)										

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	21 000	UV	21 000	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	325 672		325 672	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour de- préciation antérieure- ment constituée * UO )		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	5 600		5 600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 002		17 002
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 733		15 733
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 002		2 002	
	Charges constatées d'avance		VS	2 525		2 525	
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>389 533</b>	<b>389 533</b>	<b>VV</b>
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d' 1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	55 810		55 810		
Personnel et comptes rattachés		8C	68 534		68 534		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 041		42 041		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	65 450		65 450	
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 096		1 096	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	4 702		4 702		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>237 634</b>	<b>237 634</b>		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				4 702
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122023</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	
	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	(1 831)	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG (1 831)
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW 1 500
	Amendes et pénalités		WJ	1 500	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					WR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* { Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8					WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
<b>TOTAL I</b>					WR	<b>(331)</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A )					WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					WB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					I6	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C) K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA	XA	
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies) QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) XC	ZX	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies) PB	ZY	
			Entreprises nouvelles 44 sexies L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) L5		XD	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies) X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite YH		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit ZI	6 251	
	Dt déd. exc (art 39 decies A) YA	Dt déd. exc (art 39 decies B) YB	Dt déd. exc (art 39 decies C) YC	Dt déd. exc (art 39 decies D) YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II ) déficit ( II moins I )					XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL	30 005	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	<b>0</b>	
					XO	<b>17 951</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
RAD-Report en arrière des déficits	6 251
<b>Totalisation</b>	<b>6 251</b>

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2M</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	17 951
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	17 951
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	30 550
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	47 534		Dividendes	- Autres réserves	ZD		17 534		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØE			Autres répartitions		ZE		30 000		
	Prélèvements sur les réserves	ØF			Report à nouveau		ZF				
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>47 534</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG				
										<b>TOTAL II</b>	<b>47 534</b>
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	51 314		72 618			
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8	87 951		XQ	92 795		100 828			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 684		10 072			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	384 061		438 517			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>538 855</b>		<b>622 035</b>			
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 420		4 059		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	22 000		18 342		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	<b>26 420</b>		<b>22 401</b>		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	117 160		170 890			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	41 540		52 458			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB	656 015					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5,57 %			%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)										ZR	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS 2M**

Néant  \*

**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)  
(Ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2M</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012023</b>		et clos le : <b>31122023</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		1 424 236
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		33 145
	<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>1 457 381</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		232
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>232</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		120 274
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		330 630
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		2 112
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>453 015</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>1 004 599</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		<b>SA</b>	1 004 599
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	<b>EV</b>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	<b>GX</b>		1 457 381
Effectifs au sens de la CVAE	<b>EY</b>		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	<b>HX</b>		
Période de référence	<b>GY</b>	<b>GZ</b>	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	<b>HR</b>		

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société )

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|3|** N° SIRET **7|9|9|2|7|4|8|8|1|0|0|0|1|7|**  
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2M**  
 ADRESSE ( voie ) **635 Avenue René Beth**  
 CODE POSTAL **59690** VILLE **VIEUX-CONDE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<b>1</b>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<b>1 000</b>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique **SARL** Dénomination **MM.CORP**  
 N° SIREN (si société établie en France) **982739096** % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **1 000**  
 Adresse : N° **13** Voie **Rue MATHIEU DUMOULIN**  
 Code postal **59230** Commune **SAINT-AMAND-LES-EAUX** Pays **FRANCE**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**2 M**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 10 000 Euros**  
**Siège social : 635, avenue René Beth**  
**59690 VIEUX CONDE**

**RCS VALENCIENNES 799 274 881**

---

**AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
EN DATE DU 31 JUILLET 2024**

**Pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'associée unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un résultat net comptable déficitaire de 41.374,19 euros décide de l'affecter au compte « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31.12.2022 : une distribution de dividendes de 30.000 €
- Exercice clos le 31.12.2021 : une distribution de dividendes de 21.000 €
- Exercice clos le 31.12.2020 : une distribution de dividendes de 5.000 €

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

**Extrait certifié conforme**  
**Pour l'associée unique, Présidente**  
**La Société MM-CORP représentée par**  
**Matthias MURZIN**

